



AVIS PUBLIC

VENTE DE TERRAIN – DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES

Avis est, par la présente, donné que la Municipalité de Sainte-Christine désire se départir de l'immeuble suivant : Lot numéro 6 085 944, 7 rue Pierre-Delage

Caractéristiques du terrain :

- Superficie : 2 902,6 mètres carrés
- Largeur en façade avant : 45,35 mètres
- Profondeur : irrégulière de 63,97 mètres à 64 mètres
- Zone municipale : 203
- Construible
- Aucun service d'aqueduc ou d'égout disponible. Un puits artésien et une installation septique conforme devront être aménagés
- Évaluation municipale : 25 500 \$.

Usages autorisés sur l'immeuble :

Le zonage 203 comprend, de façon non-exhaustive, les usages suivants : habitation unifamiliale isolée, habitation bi familiale et tri familiale isolée, habitation multifamiliale isolée (maximum six logements), habitation communautaire, etc. Cette zone comprend également, entre autres choses, les types de commerces suivants : bureaux, services, vente au détail, spectacles, gîte du passant, hébergement, casse-croûte, restauration, station-service, para-agricole etc

Conditions de l'appel de soumissions :

Les conditions incluses au document « Conditions à respecter, appel de soumissions publiques » du présent appel de soumissions publiques sont disponibles sur demande à l'hôtel de ville situé au 646, 1^{er} Rang Ouest à Sainte-Christine, dès le 16 août 2022 pendant les heures d'ouverture ou par courriel à comptabilite@ste-christine.com.

En plus des conditions prévues au document ci-dessus mentionné, les personnes intéressées doivent également prendre en considération les conditions suivantes :

- Compléter la construction d'une résidence d'une superficie au sol (sans le garage) de 968 pieds carrés, et à y habiter ou la rendre habitable, dans un délai de vingt-quatre (24) mois suivants la signature de l'acte notarié, le tout en conformité avec les règlementations applicables en vigueur sur le territoire de la municipalité et conformément à la servitude d'aménagement.
- Le terrain comporte une mise à prix minimale de 29 320 \$, incluant les taxes provinciale et fédérale.
- Le soumissionnaire devra inclure un chèque certifié ou visé, ou mandat-poste au montant équivalent à 10 % du montant soumissionné.
- Les personnes intéressées doivent prendre en considération que la vente est sujette à un droit de mutation immobilière.
- Quant à ce processus de demande de soumissions, la Municipalité de Sainte-Christine ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions qui seront déposées. La Municipalité n'encourt aucune responsabilité envers les soumissionnaires.

Les soumissionnaires devront faire parvenir leur soumission sur le formulaire préparé par la Municipalité « formule de soumission », sous enveloppe scellée, clairement identifiée et portant la mention « Acquisition du lot numéro 6 085 944, 7 rue Pierre-Delage) » à l'adresse suivante :

Municipalité de Sainte-Christine
A/S : Heidi Bédard, directrice générale et greffière-trésorière
646, 1^{er} Rang Ouest
Sainte-Christine (Québec) J0H 1H0

AVANT LE 4 OCTOBRE 2022 À 15H00.

Toute soumission qui ne sera pas remplie et remise conformément aux dispositions énumérées ci-dessus et dans le document des conditions ou qui ne sera pas accompagnée du dépôt requis pourra ne pas être prise en considération.

DONNÉ à Sainte-Christine ce 16^e jour du mois d'août de l'année deux mille vingt-deux (2022).

Heidi Bédard
Directrice générale et greffière-trésorière